

Mars, avril et mai 2023
Numéro 29



SOU MAG

Magazine d'informations communales



CADRE DE VIE

Grand nettoyage, Recyclage des déchets et écologie,
Betterstreet, Eté Solidaire, Animaux de compagnie...

CITOYENNETÉ

Assemblées citoyennes, Mise à l'honneur d'agents communaux,
Nouvelle conseillère CPAS, Conseils des Enfants et des Jeunes...

JEUNESSE ET SPORT

Mérites et reconnaissances sportifs, Accueil Temps Libre, Stages,
Souma'Kids, Rencontre à l'école communale d'Ayeneux...

FUNERAILLES DEJENEFFE

Entreprise familiale
agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de
réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



NOUVEAU à Soumagne:
PARKING PRIVÉ
avec accès de plain-pied.

Tél. 04.377.10.61 24h/24

www.dejeneffe.be

**Allégez votre
charge de travail !**



JOSKIN
SERVICE REGIONAL

Concessionnaire officiel depuis plus de 20 ans

Découvrez nos quads
utilitaires conçus pour
vous accompagner
au quotidien.



www.service-regional-joskin.be | Rue de Wergifosse 39, 4630 Soumagne | 04 377 35 45



Georges Mpakataris SRL

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Entretiens & dépannages

Pompe à chaleur - Climatisation

Traitement des eaux

Rue Fond du Flo 21 • 4621 Fléron

Tél. 04 377 32 76 • info@mpag.be

Suivez-nous !



www.mpag.be



L'année 2023 a commencé sur les chapeaux de roue avec l'hommage rendu à nos agents communaux qui ont pris une retraite bien méritée après de belles carrières dans nos services ou qui ont été récompensés pour leurs années de travail au sein du service public. L'apprentissage de la citoyenneté est également au centre de notre actualité puisque de nouveaux conseillers communaux en herbe sont venus rejoindre les rangs des conseils des jeunes et des enfants.

Et depuis ce début d'année, le Collège communal part à votre rencontre en organisant des assemblées citoyennes dans tous les villages. Après Soumagne-Haut et Melen, les prochains



rendez-vous sont fixés à Micheroux (30 mars), Ayeneux (27 avril) et Cerexhe-Heuseux (25 mai). Une belle opportunité de vous rencontrer, de vous informer et de discuter de vos préoccupations quotidiennes car nous ambitionnons de faire de Soumagne encore et toujours une commune où il fait bon vivre.

C'est d'ailleurs la volonté qui nous a animé lors de la confection du budget communal pour l'année 2023 en proposant un budget à l'équilibre, sans augmentation de taxes pour les citoyens, mais avec tout de même quelques projets d'investissement importants, et ce malgré les difficultés budgétaires que nous rencontrons, comme beaucoup de ménages, depuis plusieurs mois. Autre bonne nouvelle : nous avons pu offrir aux deux dernières accueillantes conventionnées un contrat de salariées !

Et pour avoir les moyens de nos ambitions, nous sommes toujours attentifs à tous les appels à projets qui nous permettent d'obtenir des subsides spécifiques pour des travaux dans les écoles, sur les voiries, pour la mobilité et la sécurité notamment. Une attention toute particulière a aussi été accordée à la mise en œuvre d'un plan anti-inondations, par villages, afin de préserver notre habitat et d'assurer la sécurité de tous.

En matière d'environnement, nous faisons un pas supplémentaire pour la préservation de

notre cadre de vie en ouvrant l'application Betterstreet aux citoyens. Dès à présent, vous avez la possibilité de nous signaler, en temps réel, via votre smartphone, tablette ou ordinateur, des dépôts clandestins ou des cadavres d'animaux morts sur la voie publique. Et cerise sur le gâteau, vous avez la possibilité de suivre l'avancement du traitement de votre signalement.

Dans ce numéro, ne manquez pas non plus les articles sur les actions d'Intradel concernant le compostage à domicile ou l'achat de gourdes. Découvrez également les multiples projets et activités du Plan de Cohésion Sociale lors de sa soirée d'information du 24 mars.

Enfin, nous reviendrons sur la cérémonie de remise des mérites et reconnaissances sportifs qui a permis de mettre à l'honneur de talentueux athlètes ou bénévoles de notre commune, de tout âge et de disciplines variées.

Sans oublier la présentation des stages pour occuper les enfants durant les vacances de Pâques, la rencontre des élèves de l'école d'Ayeneux avec l'humoriste Didier BOCLINVILLE, la grande chasse aux œufs ou encore l'adhésion de la commune à la coordination ATL qui a pour objectif d'organiser, de structurer et de coordonner l'accueil temps libre des enfants durant l'espace-temps compris entre le milieu scolaire et le milieu familial.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Benjamin HOUET
Bourgmestre



Mise à l'honneur d'agents	4
Taxe immondices	4
A la rencontre des citoyens.....	5
Accueil des nouveaux habitants	5
Nouvelle conseillère CPAS.....	5
Ecole communale d'Ayeneux : la Saint-Nicolas avant l'heure !.....	7
Aménagement de la rue du Centenaire	8
Le service hiver communal.....	9
Journée spéciale Game Ouvert	10
Conseil des enfants et des jeunes.....	10
Accueil Temps Libre : appel à candidatures	11
Souma'Kids 2023	11
Betterstreet : améliorons ensemble notre cadre de vie.....	12
Grand nettoyage : inscrivez-vous !..	12
Compostage à domicile : achat groupé de fûts à compost.....	12
Un animal de compagnie, un choix réfléchi	13
Plan de Cohésion Sociale : une multitude d'initiatives.....	14
Un budget sans augmentation de taxes pour les citoyens	16
Bonne nouvelle pour nos accueillantes d'enfants !	19
Mérites et reconnaissances sportifs 2022.....	20
Agenda.....	22

SOUMAG

Périodique trimestriel n° 29
Edition : mars, avril et mai 2023
Prochaine parution : juin 2023
Disponible à la Maison communale
et au format PDF sur notre site
www.soumagne.be

Editeur responsable

Administration communale
Avenue de la Coopération 38
4630 Soumagne
soumag@soumagne.be

Label PEFC

SOUMAG est imprimé sur du papier
issu d'une forêt durable
et certifié par le label « PEFC ».
www.pefc.be



MISE À L'HONNEUR D'AGENTS COMMUNAUX

Il est de tradition que la commune mette à l'honneur les agents qui ont pris leur pension après de belles carrières au sein de l'administration. Ce ne sont pas moins de 10 anciens collègues

qui ont été félicités par les mandataires communaux qui ont retracé brièvement les plus beaux moments de leurs carrières.

Ensuite, ce sont 5 agents qui se sont vus décerner des décorations qui récompensent leurs années de travail dans le service public.



Les agents pensionnés



Les agents décorés

TAXE IMMONDICES

POSSIBILITÉ DE RÉDUCTION

Chaque année, des réductions peuvent être accordées sur le montant de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices.

Le montant de la taxe est ainsi fixé à 45 euros pour les ménages dont les revenus de toutes les personnes en faisant partie ne dépassent pas le montant maximum pris en considération pour l'obtention du statut « OMNIO ». Il est également fixé à 45 euros pour les familles nombreuses

(ayant au moins 3 enfants à charge au 1^{er} janvier de l'année de taxation) et dont les revenus imposables totaux du ménage ne dépassent pas 38.500 euros.

Une réduction de 10 euros est également accordée aux personnes habitant à plus de 50 mètres de la tournée d'enlèvement. Les réductions ne sont par ailleurs pas cumulables.

Les personnes concernées sont invitées à se présenter **au service des finances, uniquement entre le 1^{er} et le 31 mars de chaque année**

munies, pour chaque personne du ménage possédant des revenus, des documents justificatifs.

Les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans (sans personne à charge) et ayant obtenu la réduction l'année précédente et dont la situation de famille et les revenus sont restés les mêmes ne doivent plus se représenter.

Service des finances
T. 04 377 97 16
finance@soumagne.be

A LA RENCONTRE DES CITOYENS

Depuis le début de cette année, le Collège communal part à la rencontre des citoyens en organisant des assemblées citoyennes dans tous les villages.



Les citoyens auront ainsi l'occasion de découvrir les dernières avancées dans leur quartier et de partager leurs préoccupations quotidiennes avec les mandataires communaux.

Après Soumagne-Haut en janvier et Melen en février, les prochaines assemblées se tiendront à Micheroux, Ayeneux, Cerexhe-Heuseux et Soumagne-Vallée.

Bloquez déjà les dates dans vos agendas !

Si vous souhaitez participer à l'une de ces soirées, merci de vous inscrire.

Direction générale

T. 04 377 97 54

commune@soumagne.be

Micheroux | 30/03 à 20h00
Ecole communale | Rue sur les Keyeux 9

Ayeneux | 27/04 à 20h00
Ecole communale | Ch. de Wégimont 352

Cerexhe-Heuseux | 25/05 à 20h00
Ecole communale | Rue des Ecoles 2

Soumagne-Vallée | 29/06 à 20h00
Centre culturel | Rue Pierre Curie 36A

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 12 janvier, le Collège communal renouait avec une tradition mise temporairement en retrait en raison de la crise du covid : la séance d'accueil des nouveaux habitants.

En 2022, ce ne sont pas moins de 1160 personnes qui sont venues habiter dans notre commune. Lors de cette rencontre, 55 personnes avaient fait le déplacement pour rencontrer les membres du Collège, obtenir des informations pratiques sur le fonctionnement de la Maison communale mais également sur les nombreux services et activités proposés. Un agréable échange qui aura duré plus de 3 heures dans une ambiance conviviale.



Le rendez-vous est déjà fixé l'année prochaine avec celles et ceux qui viendront habiter à Soumagne durant cette année !



NOUVELLE CONSEILLÈRE CPAS

Anne ROUZEEUW a prêté serment en tant que conseillère de l'action sociale lors du conseil communal du 23 janvier dernier. Elle succède ainsi à Isabelle LOGNOUL, démissionnaire.

Pour rappel, les conseillers de l'action sociale sont désignés par les partis politiques et ce sont eux qui déterminent les orientations et les priorités de l'action des CPAS lors des réunions du conseil de l'action sociale qui se tiennent à huis clos.



DEPANNAGE LECLERCQ

Entreprise familiale à votre service pour
la mécanique générale, la carrosserie, les
services relatifs aux pneus
ainsi que le dépannage
et l'assistance 24 h sur 24 - 7 j sur 7



dépannage Leclercq

0470 35 43 44

Rue Albert Leclercqs 42B - 4652 Xhendelesse | depannage.leclercq@hotmail.com | www.depannage-leclercq.be



Michel Saussez

Géomètre - Expert
Administrateur

Inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres - Experts sous le n° 040260

- Plans de mesurage - bornage,
- plans de division, divisions d'immeubles bâtis,
- relevés topographiques,
- génie civil : implantation, étude de voirie,
- implantation de bâtiments avec placement des chaises,
- étude complète pour urbanisation de sites :
de l'avant projet initial
en passant par l'étude technique de l'infrastructure
jusqu'à la promotion et la vente des parcelles.
- Gestion et vente de biens immeubles.



Rue Reux 1, B4633 Mélen (Soumagne)

GSM : +32 (0)496 81 77 86 | Email : michelsaussez@skynet.be



Les Vergers de Sonkeu

Rue Sonkeu 35 - 4633 Soumagne

Dès fin avril, les rhubarbes et petits fruits arrivent.



Du producteur au consommateur

www.lesvergersdesonkeu.be

Tél. 087/67 92 64

Voir les horaires sur notre site

Pommes - Poires - Cerises - Prunes - Rhubarbe - sirops et produits dérivés

Cécile Douterlot

Pédicure spécialisée
A domicile

*Soins complets et soignés. Ongles incarnés,
oeil de perdrix, cors, callosités, crevasses, ...
Matériel professionnel et hygiène garantie*

Sur RDV ☎ 0496 84 64 84

SAMEDI 6 MAI 2023

Soirée dès 20h30

DOMAINE DU BAS-BOIS

(Rue Célestin Demblon, 125)

SOUMAGNE

Dress Code

Ose

Les Couleurs!

PREVENTES : 8€

à verser sur le compte BE77 3770 8692 2242

ENTRÉE : 10€

Une organisation Asbl Soumagne Shopping - Rue de Heuseux 106 à Soumagne - 0491 15 82 13

**Dimanche des
SAVEURS**

Dimanche 30 Avril 2023
Domaine du Bas-Bois
SOUMAGNE
10h30 à 19h00 **Entrée Libre**
Marché Gourmand de
Produits Locaux
Bières, Apéritifs, Alcools, Vins, Fromages, Sirops,
Confitures, Miel, Chocolats, Confiteries ...
Une organisation de
LA MAISON DU TERROIR
Rue de Heuseux, 106 - 4630 Soumagne
Page Facebook : [lamaisonduterroir.soumagne](https://www.facebook.com/lamaisonduterroir.soumagne)
Tel : 0491 15 82 13
en partenariat avec PASSE SOUMAGNE SHOPPING & Soumagne

LA SAINT-NICOLAS AVANT L'HEURE !

Le 5 septembre, c'était la Saint-Nicolas avant l'heure à l'école communale d'Ayeneux ! Celle-ci a en effet eu la chance d'accueillir le célèbre humoriste liégeois Didier BOCLINVILLE.

Durant la journée, l'humoriste a écouté puis accompagné les enfants de P5-P6 qui apprenaient

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ? Pour la satisfaction de faire rire les gens, pour partager avec le public. Le confinement a d'ailleurs été très dur et a créé un gros manque. J'ai donc imaginé le concept « Crêpes en folie » : j'allais chez les gens pour faire des crêpes et, surtout, pour les faire rire.

Que préférez-vous dans votre métier ? Sortir du spectacle avec la banane et la satisfaction d'avoir fait passer un bon moment au public.

Avez-vous déjà eu des « accidents » sur scène (oublis de texte, chutes, ...) ? Je suis déjà tombé entre des podiums qui n'étaient pas attachés. Une autre fois, dans un petit village, je répétais une imitation de Raymond Devos sur scène, puis, une femme m'a ordonné de demander au micro qui prenait du café. Elle me prenait pour une personne qui travaillait dans l'organisation. Quant aux oublis de texte, cela m'arrive, mais je brode quand je loupe un passage.



Didier BOCLINVILLE en compagnie de la classe de P5-P6 de l'école communale d'Ayeneux

sa chanson en wallon pour la venue du Grand Saint. Les enfants, ravis, ont ensuite eu l'occasion de lui poser des questions, très intéressés par la découverte du métier d'humoriste. Nous vous partageons cette interview.

Monsieur BOCLINVILLE, vouliez-vous déjà faire de la scène quand vous étiez petit ? J'ai fait ma première scène à 12 ans. Je réalisais déjà des imitations de Garcimore, un célèbre magicien. Mon papa m'avait aussi appris l'accordéon. À 13 ans, je présentais mes premiers sketches.

À quel âge avez-vous fait votre premier spectacle et où a-t-il eu lieu ? J'avais 12 ans et c'était dans mon village d'enfance à Poulseur.

Quel est votre parcours professionnel ? À 15 ans, j'ai arrêté l'école. Je voulais faire du théâtre, mais mes parents n'étaient pas d'accord. J'ai étudié pour devenir électricien pour faire plaisir à mon père, mais sans grand succès. J'ai aussi été chauffeur pour une blanchisserie, représentant en encyclopédie, ... puis, enfin, humoriste à temps plein. Pendant neuf ans, j'ai fait des sketches dans des restaurants.

Avez-vous déjà joué dans un autre pays ? Oui, en France, en Suisse, mais je me produis surtout en Belgique, en Wallonie et, parfois, à Bruxelles.

Avez-vous déjà fait une interview à la télévision ? Oui quelques fois... Lorsque mon sketch « Nathalie » est sorti en 2000, il a été disque d'or. Je suis alors passé dans plusieurs émissions humoristiques.

Comment est née l'idée de traduire « J'ai rencontré Saint Nicolas » en wallon ? J'aime bien le wallon. Je ne connaissais pas de chansons sur Saint Nicolas en wallon et je me suis dit que c'était l'occasion ! Je ne parle qu'en wallon à mes petits-enfants. Gaston, prénom utilisé dans la chanson, est celui de mon petit-fils. J'ai donc réalisé cela pour lui et pour faire découvrir le wallon aux enfants en général.

Combien de temps a duré le tournage du clip ? Cela a duré moins d'une après-midi durant laquelle j'ai réalisé également « Pitit Papa Noyé » avec Pierre THEUNIS. Il s'agit de notre prochain CD qui devrait être disponible aux alentours du 15 décembre.

Est-ce que votre métier rapporte bien ? Faut-il travailler beaucoup ? Faire beaucoup de spectacles ? Jacques Brel disait : « Avoir envie de réaliser un rêve, c'est le talent. Le reste, c'est de la sueur. » Il ne faut pas faire ce métier pour être connu, mais pour partager. Cela doit rester le moteur. Mais oui, c'est beaucoup de travail et il faut parfois se ramasser des claques.

Quelle est votre plus grande peur ? Qu'il arrive quelque chose à mes enfants. Sinon, personnellement, je n'ai peur de rien. Sur scène, par exemple, je ne ressens pas de stress ni de trac.

Quels sont vos projets ? Avez-vous un spectacle à venir ? On commence les répétitions la semaine prochaine sur un Molière. On a gardé le texte, mais on l'a situé dans les années 50.

Toute l'équipe pédagogique ainsi que les enfants remercient infiniment Didier BOCLINVILLE pour le temps qu'il leur a consacré et les beaux souvenirs qu'il leur a laissés.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CENTENAIRE

En novembre dernier, les derniers coups de pelle du chantier de réfection et d'égouttage de la rue du Centenaire ont été donnés. C'est en présence des riverains et des représentants des sociétés qui ont participé aux travaux que ceux-ci ont été inaugurés par les autorités communales.

Ce chantier a été mené par l'entreprise Marcel Baguette dans les délais prévus par le cahier des charges et même plus rapidement que prévu. Ils ont coûté, tous travaux confondus, un peu plus d'1 million d'euros : 360.000 euros pour l'égouttage (à charge de l'AIDE) et 650.000 euros pour la voirie. Ce chantier a été subventionné par la Région wallonne dans le cadre du Plan d'investissement communal (PIC), qui prend en charge 60% du montant des travaux. La charge communale est donc d'un peu plus de 260.000 euros.

Les travaux en détail

Bien avant le début du chantier, nous avons été animés par la volonté de permettre à tous les usagers, automobilistes, vélos, trottinettes, piétons, de circuler sur la voirie en toute sécurité. En effet, puisqu'il s'agit d'une voirie au centre du village, il est primordial d'agir sur la vitesse en instaurant, d'office des systèmes de gestion de la vitesse, tels que des chicanes ou des rétrécissements de voirie car celle-ci n'est pas extensible.

Tous ces aménagements (rétrécissements de voirie et chicanes) ont été réalisés en veillant également à laisser libre accès aux entrées de garage des riverains. Ils permettent en outre d'atteindre deux objectifs majeurs : diminuer la vitesse tout en augmentant l'offre de stationnement.

Puisque ces travaux ont été menés en collaboration avec l'AIDE, les anciennes canalisations d'égout ont été remplacées pour être conformes aux normes actuelles et pour être performantes dans le cadre de la future construction de la station d'épuration, par l'AIDE et qui servira notamment à l'égouttage du quartier.

La voirie a également été réfectionnée et des nouvelles zones de stationnement créées. Un itinéraire piétons continu a été réalisé, ce qui signifie que l'ensemble de la rue dispose à présent d'un trottoir sur toute sa longueur, aux dimensions de 1 mètre 50, accessible aux personnes à mobilité réduite et qui permet de rejoindre le centre de Cerexhe, sa place, son église ou encore son local Patro en toute sécurité.

Avec la réalisation de ce trottoir, le stationnement y sera strictement interdit puisque des zones spécifiquement délimitées ont été créées. Enfin, les usagers des transports en commun bénéficieront aussi désormais d'un arrêt de bus aménagé selon les normes d'accessibilité.



TRAVAUX

LE SERVICE HIVER COMMUNAL

L'hiver est toujours une saison particulièrement chargée pour notre service technique. Une logistique et des horaires spécifiques doivent être mis en place et c'est déjà à la fin de l'automne que cette organisation est mise en place. Elle vise à assurer une réaction rapide en cas de chute des températures pouvant aboutir à la présence de gel ou de neige sur les routes.

L'organisation

Lorsque les températures approchent de zéro, notre agent technique de garde fait un tour de la commune à 4 heures de matin pour déterminer combien d'équipes doivent sortir, à quels endroits et pour combien de temps. 5 équipes peuvent donc se retrouver ensemble sur la route : 4 camions avec lame et un camion épancheur. Bien entendu, si l'on se retrouve dans un épisode de froid prolongé, des sorties préventives sont également organisées en soirée et en début de nuit.

Des priorités

Sur l'ensemble de la commune, on ne compte pas moins de 155 kilomètres de voiries communales et 19 kilomètres de voiries régionales. L'entretien de ces dernières et donc leur déneigement en hiver, incombe à la Région wallonne. Quant aux voiries communales, nous avons priorisé nos interventions en fonction de plusieurs facteurs, nos 5 équipes sur le terrain ne pouvant être malheureusement partout en même temps. Ainsi, en période hivernale, nous salons et déneigeons les voiries selon l'ordre suivant :

- les rues concernées par un circuit de bus (Campagne, Centre, Cereche, Laiterie, Centenaire, Ecoles, Institut, Pépinières, du Thier, Village, Tempiet)

- les rues en forte pente
- les grands axes fortement fréquentés (hors voiries régionales)
- les lotissements et cités
- les parkings (centre sportif, maison communale, CPAS, ...)



Parallèlement, des équipes déneigent manuellement les accès, entrées et trottoirs devant les écoles, les arrêts de bus ainsi que les trottoirs des ronds-points. Les autres rues sont ensuite salées et/ou déneigées lorsque les rues prioritaires ont été réalisées. Il y a aussi certains endroits de la commune qui sont connus pour être problématiques et où la formation de gel peut être plus rapide et importante qu'ailleurs (en-dessous des ponts, la gare de Melen, la rue des Prairies, ...).

Saler, déneiger ou les deux ?

En fonction de la quantité de neige qui tombe sur nos voiries, le traitement de celles-ci peut varier. En effet, pour que le sel de déneigement qui est jeté sur les routes soit efficace, il y a plusieurs éléments qui entrent en compte. Il faut tout d'abord qu'il y ait un passage de voitures sur les rues salées car c'est par l'écrasement et l'éclatement du sel par les pneus de voiture, que celui-ci va pouvoir s'échauffer et faire fondre la neige ou le gel. Si malheureusement il n'y a pas ou très peu de trafic, le sel va se retrouver enfermé dans la neige et ne pourra pas être efficace. Il sera donc par conséquent inutile de passer par la suite avec la lame car d'une part la plaque de verglas qui se sera formée ne pourra

être cassée avec la lame et d'autre part, cela risquerait d'abîmer la lame qui ne serait plus performante pour d'autres voiries à déneiger. Vous l'aurez compris, la lame ne peut être passée que lorsque la neige est molle ou que le sel a commencé à agir. Ce qui explique que parfois, vous voyez passer des camions de déneigement dont la lame est relevée.

En ce qui concerne l'approvisionnement en sel, nous ne serons jamais en rupture de stock car nous nous fournissons à la centrale de la Province, située dans un hall de stockage à Amay. Et cette année, la Province avait prévu un stock de plus de 30.000 tonnes pour approvisionner les 78 communes de la Province de Liège qui ont adhéré au système d'achat et de stockage provincial.



La difficulté d'accès à certaines voiries

Il est possible que nos camions ne puissent pas passer dans certaines rues car les voitures stationnées empêchent leur passage, rendant la voirie trop étroite. Cela peut arriver lorsque les riverains décident de laisser leur voiture sur l'accotement ou sur la voirie car ils ne savent pas rentrer dans leur allée. En fonction de nos possibilités et des équipes disponibles, nous essayons d'envoyer plus tard un véhicule plus petit mais cela n'est pas toujours possible. N'oubliez pas non plus de dégager les trottoirs devant vos habitations pour faciliter le déplacement des piétons et assurer ainsi la sécurité de tous !

GAME OUVERT

JOURNÉE SPÉCIALE

Envie de passer une agréable journée ? Seul, en famille ou entre amis ? Venez découvrir de nouveaux jeux ou tout simplement faire un premier pas dans le monde des jeux de société modernes ? Peut-être serez-vous tenté de déjouer les pièges de notre escape room ?

Au programme :

Démonstration de jeux de société (adulte et enfant), escape room, jeux en bois, initiation jeu de rôle, jeu vidéo sur écran géant, jeux d'ambiance.

Le 19 mars de 10 à 18h00. Entrée gratuite.
Au Centre culturel, salle de Soumagne-vallée.
Rue Pierre Curie 46.

Service de la jeunesse

T. 04 377 98 07 - jeunesse@soumagne.be



ACTIVITÉ

CHASSE AUX OEUF

Le Conseil des Jeunes donne rendez-vous aux enfants le 2 avril après-midi au Domaine de Wégimont pour un jeu de piste qui les mènera à l'arbre de Pâques ! Le parcours se terminera par une grande chasse aux oeufs. Les enfants sont invités à amener un dessin ou un bricolage afin de décorer l'arbre.

Conditions pour participer : avoir 12 ans maximum, habiter la commune et être accompagné d'un adulte. Inscription obligatoire pour le 24 mars au plus tard.

Service de la jeunesse

T. 04 377 98 07 - jeunesse@soumagne.be



ÉTÉ SOLIDAIRE

JE SUIS PARTENAIRE

"Été solidaire, je suis partenaire" est un programme de job étudiant, durant les mois de juillet et d'août, qui s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans qui habitent la commune.

La démarche, soutenue par la Région Wallonne, vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées.

Restez attentifs aux futures informations publiées sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux.



CITOYENNETÉ

CONSEIL DES ENFANTS ET CONSEIL DES JEUNES

L'apprentissage de la citoyenneté, cela commence aussi au plus jeune âge et ce ne sont pas les jeunes conseillers des Conseils des Jeunes et des Enfants qui diront le contraire. En octobre, c'est le Conseil des Enfants dont une partie est renouvelée chaque année qui a accueilli de nouveaux membres. Et en février, ce sont Eléonore et Chaddi qui ont rejoint le Conseil des Jeunes.



Conseil communal des Enfants



Conseil communal des Jeunes



Prestation de serment de Chaddi



Prestation de serment d'Eléonore



APPEL À CANDIDATURES

En janvier dernier, le Conseil communal a décidé d'adhérer au décret Accueil Temps Libre (ATL). La coordination ATL a pour objectif d'organiser et de structurer, au niveau communal, un accueil temps libre de qualité, de manière à répondre aux besoins des parents, tout en favorisant l'épanouissement global des enfants et la cohésion sociale. La notion de temps libre est un concept très large, qui correspond à l'espace-temps qui est compris entre le milieu scolaire et le milieu familial.

Pour qui, comment et quand ?

- Pour les enfants de 2,5 à 12 ans (fréquentant l'enseignement fondamental)
- Des activités autonomes encadrées et des animations éducatives, culturelles et sportives
- Avant et après les heures d'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires.

Mise en place d'une commission

La première étape de l'adhésion à la coordination ATL est la mise en place de la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

PLAINES DE VACANCES

SOUMA'KIDS 2023

Les plaines de vacances Souma'kids seront organisées du 10 juillet au 25 août. Celles-ci sont ouvertes aux enfants domiciliés sur la commune de Soumagne ou qui fréquentent une des écoles de l'entité. Les enfants sont répartis sur deux sites différents : l'école communale de Micheroux Keyeux pour les enfants de 2,5 à 5 ans et le domaine du Bas-bois pour les enfants de 6 à 12 ans (âge au 9 juillet). Les

Il s'agit d'un lieu de rencontre, de concertation et d'échange. Elle se réunit au minimum deux fois par an. En son sein sont représentés tous les acteurs de la commune en lien avec l'ATL. Elle est composée d'un échevin, de membres du conseil communal, de représentants des écoles, des personnes qui confient les enfants (associations de parents, mouvements d'éducation permanente), des opérateurs de l'accueil agréés par l'ONE et des services déjà agréés ou reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles.

La CCA est composée de minimum 15 et maximum 25 membres effectifs, répartis de manière égale entre les 5 composantes. Pour permettre une implication des acteurs locaux sur pied d'égalité, chacune des composantes a le même poids au sein de la CCA et est donc constituée du même nombre de personnes, à savoir entre 3 et 5 membres.

Rôle de la commission

La commission est compétente pour aborder et analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

Pour cela, elle réalisera régulièrement un état des lieux et une analyse des besoins de la population, par la construction d'un programme de Coordination Locale de l'Enfance.

inscriptions débuteront le 11 avril à 18h00 via le formulaire en ligne disponible sur notre site web www.soumagne.be ou via nos pages Facebook. Une contribution de 25 euros par semaine et par enfant est demandée aux parents (20 euros à partir du 3^e enfant). L'inscription se fait par semaine complète au prorata du nombre de jours non fériés que comporte la semaine.

Service de la jeunesse

T. 04 377 97 79 - jeunesse@soumagne.be

Vous êtes intéressé-e ?

Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter :

- Les personnes confiant leurs enfants (ex. : personnes engagées dans une association de parents, un comité de soutien ou impliquées dans la vie de l'école de leur enfant, ...)
- Les représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE (ex. : associations, accueils extrascolaires, maisons d'enfants, ...)
- Les associations culturelles, artistiques et sportives (ex. : académies, bibliothèques, scouts, maisons de jeunes, clubs sportifs, ...).

Service de la Jeunesse

T. 04 377 98 07

jeunesse@soumagne.be

ACTIVITÉS

STAGES

Le service de la jeunesse organisera plusieurs stages durant les vacances de printemps. Les inscriptions débuteront le 27 mars à 18h00 via le formulaire en ligne disponible sur notre site web www.soumagne.be ou via nos pages Facebook.

Au programme :

Du 2 au 5 mai

À petits pas dans la nature (4 > 6 ans)

La tête dans les étoiles (6 > 12 ans)

Du 8 au 12 mai

Les p'tits musiciens en herbe (4 > 6 ans)

L'appel de la forêt (6 > 12 ans)

Service de la jeunesse

T. 04 377 97 79 - jeunesse@soumagne.be

Une prime pour vous aider à acheter une gourde de qualité !

L'eau du robinet présente de nombreux avantages : elle est plus écologique, plus économique et hyper contrôlée. Il est donc logique de la consommer sans modération ! Et avec une bonne gourde, c'est super facile de la transporter partout où l'on se rend. C'est dans ce contexte qu'Intradel, en collabora-



tion avec de nombreuses communes dont Soumagne, vous offre une prime à l'achat d'une gourde de qualité : 50% de votre facture d'achat (avec un plafond à 15€/personne). Pour y prétendre, la gourde doit avoir été achetée en 2023 et doit présenter les caractéristiques suivantes : en inox ou en verre, d'une contenance comprise entre 250 millilitres et 2 litres, isotherme ou non. Pour obtenir la prime, il vous faudra suivre un petit parcours de sensibilisation à l'eau du robinet proposé en ligne par Intradel, remplir un formulaire accompagné d'une preuve d'achat et renvoyer le tout à Intradel.

Intradel - www.intradel.be

CADRE DE VIE

BETTERSTREET : AMÉLIORONS ENSEMBLE NOTRE CADRE DE VIE

Betterstreet est une plateforme digitale permettant d'améliorer le cadre de vie d'un territoire tout en impliquant les citoyens dans la gestion de leur espace public.

Dépôts clandestins et animaux morts

Depuis janvier, nous mettons à votre disposition un outil numérique de gestion participative :

CADRE DE VIE

GRAND NETTOYAGE : INSCRIVEZ-VOUS !

La 9^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains. Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer. Le formulaire d'inscription est disponible depuis le 13 février sur bewapp.be (menu « Je passe à l'action », rubrique « Je participe au Grand Nettoyage »). La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars.

Grand nettoyage de printemps
www.bewapp.be ou gn@bewapp.be
 Service environnement
 T. 04 377 97 72
environnement@soumagne.be



GESTION DES DÉCHETS

COMPOSTAGE À DOMICILE : ACHAT GROUPÉ DE FÛTS À COMPOST

Afin de réduire notre production de déchets, le compostage à domicile peut être une bonne solution.

C'est dans ce cadre que notre commune, en collaboration avec Intradel, vous propose d'acheter des fûts à compost de haute qualité. Il s'agit de fûts d'une contenance de 290 litres développés par la société SULO (modèle MILKO 290L). Pour un processus de compostage optimal, une bonne ventilation est primordiale. C'est pour cette raison que le composteur MILKO 290L

est équipé d'un grand nombre d'ouvertures, assurant une aération idéale. L'achat groupé de fûts mis en place par Intradel nous permet de vendre ce composteur au prix de 88,33 euros TVAC. Tout Soumagnard intéressé par cette vente peut prendre contact avec notre service environnement afin de réserver son fût. Date limite : 28 avril.

Service de l'environnement
 T. 04 377 97 72
environnement@soumagne.be



Betterstreet. Cette application permet à chacun de signaler des problèmes rencontrés dans l'espace public. Vous pouvez y notifier les dépôts clandestins ainsi que les animaux morts sur la voie publique.

Muni de votre smartphone, vous pouvez vous connecter à l'application Betterstreet sur le lieu du constat et introduire très facilement un signalement afin d'avertir les services commu-

naux. Vous avez également la possibilité d'être informé de l'état d'avancement de la résolution du problème rencontré.

Betterstreet
<https://betterstreet.org/>





UN ANIMAL DE COMPAGNIE, UN CHOIX RÉFLÉCHI

Vous pensez à agrandir la famille avec un animal de compagnie ? Toute la famille est-elle prête à en assumer les responsabilités et les contraintes ? L'animal que vous souhaitez adopter est-il compatible avec les enfants et/ou les autres animaux que vous avez déjà ?

Ce beau projet demande en effet réflexion car il changera votre vie pour plusieurs années. Les animaux nous apportent certes beaucoup de joie, une présence à la maison et du réconfort dans les moments difficiles.

Mais, sans compter tout le bonheur qu'ils peuvent donner, il faut aussi prendre en considération l'espace, le temps et le budget parfois

imprévus (maladie, accident, ...) qu'il faut leur consacrer pour assurer leur bien-être au quotidien et répondre à leurs besoins. Voici quelques pistes qui pourront peut-être vous aider à vous projeter.

L'espace

Avez-vous un espace suffisant à dédier à votre futur compagnon dans la maison et en dehors pour qu'il puisse se nourrir, dormir et exprimer un comportement naturel afin d'éviter des troubles liés au stress ?

Le temps

Avez-vous le temps de nettoyer son espace (couchage, gamelles, cage, litière, ...), de le sortir (plusieurs fois par jour pour certains animaux), de passer du temps avec lui pour jouer et l'éduquer avec patience et tendresse ? Combien de temps votre animal devra-t-il rester seul ? Une personne de confiance peut-elle prendre soin de votre animal en votre absence ou pendant vos vacances si vous ne pouvez pas l'emmener avec vous ?

Le budget

Avez-vous les moyens financiers de lui offrir de la nourriture adaptée et de le faire soigner (vétérinaire) ? De vous équiper avec le matériel nécessaire à sa sécurité (cage, laisse, barrières, clôtures, ...) et à son confort ? Il est souvent recommandé de constituer une petite cagnotte en cas d'accident ou de maladie.

Vous vous sentez fin prêt à assumer tous ces aspects ?

Vous voulez faire un heureux ? Vous trouverez chiens, chats, poissons, lapins et autres NAC, équidés et animaux de la ferme à la SPA ou dans des refuges. L'UWPA (Union Wallonne pour la Protection Animale) sensibilise, conseille, aide au bien-être animal et donne accès à la plateforme www.jadopte.be.

En adoptant un animal adulte, vous serez souvent fixé sur son caractère et sa compatibilité avec les autres animaux et les enfants, vous lui offrirez une chance pour un meilleur avenir et vous permettrez à un autre de prendre sa place au refuge.

Un animal est un être sensible qui a des besoins, des intérêts et une dignité. Il ne mérite jamais d'être négligé ni maltraité. A l'inverse, il ne peut pas non plus être considéré comme un bébé ni comme un jouet, il doit pouvoir trouver sa place de compagnon dans la famille pour être équilibré. N'hésitez donc pas à vous documenter sur l'espèce et la race de votre choix pour préparer au mieux son accueil.

Permis de détention d'un animal

Enfin, n'oubliez pas de vous procurer un permis de détention auprès de l'administration communale, document qui est aussi disponible via notre eGuichet. soumagne.e-guichet.be





• **De la graine à l'assiette**

L'objectif est de ramener le potager à la maison et d'apprendre à transformer le fruit de ses cultures.

Le potager collectif

Un potager collectif « de la graine à l'assiette », dans les bacs potagers, a été installé devant le CPAS et rue Célestin Demblon (sur le site des Jardiniers de la Belle-Fleur).

Vous avez envie d'apprendre à cultiver la terre dans la convivialité, la rencontre et le partage ? Rejoignez-nous un lundi sur deux. Patricia Martin, une jardinière paresseuse comme elle se définit, vous accueillera et accompagnera le groupe.

Les ateliers logement

Vous êtes à la recherche d'un nouveau logement et vous avez besoin d'un coup de pouce pour vous aiguiller ? **M. 0493 35 92 28**

Le groupe du Service d'Entraide Local (SEL)

Il s'agit d'une opportunité de s'échanger des services et des savoirs sans utiliser de monnaie d'aucune sorte. Vous valorisez vos compétences : vous savez faire quelque chose de manuel ou d'intellectuel. Proposez vos services : informatique, jardinage, plafonnage, bricolage, baby-sitting, aide aux personnes âgées, lecture, aide administrative, couture, transport, plats cuisinés, balades en forêt, etc.

www.selsoumagne.be

L'atelier d'initiation au yoga

Venez vous initier au yoga et à la relaxation un vendredi par mois.

Le groupe des violences intra-familiales

Le PCS a également à cœur de travailler sur la problématique des violences intra-familiales et va mettre en place des actions de sensibilisation et d'informations en concertation avec les acteurs de terrain, les professionnels et les citoyens.

N'hésitez pas à pousser la porte des lieux quand vous voyez de la lumière et à venir à notre rencontre. Vous pouvez également nous suivre sur la page facebook du PCS ou vous abonner à notre newsletter en nous envoyant un courriel.

UNE MULTITUDE D'INITIATIVES

Le Plan de Cohésion Sociale, PCS, a pour objectif de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives pour que chacun puisse vivre dignement. Il se décline en actions coordonnées autour des axes suivants : alimentation, épanouissement personnel et collectif, logement, mobilité, participation citoyenne et santé.

Depuis mars 2022, le PCS vous accueille dans un local situé rue de l'Egalité 54, spécifiquement dédié à ses activités.

Des actions, des projets pour vous, mais surtout avec vous
24 mars - 18h30

Le Plan de Cohésion Sociale vous donne rendez-vous le vendredi 24 mars à 18h30 dans une ambiance conviviale pour vous faire découvrir les activités et projets mis en place, mais aussi pour vous présenter les partenaires ainsi que les citoyens qui participent activement aux différents ateliers et activités. Local du PCS, rue de l'Egalité 54.

Découvrez nos activités !

De nombreux ateliers sont organisés, il y en a certainement un pour vous !

Le Café papote

Envie de venir partager un moment ? De discuter, d'échanger, de faire un jeu autour d'un café ou d'un thé ? Retrouvez-nous un mardi sur deux de 9h30 à 11h30. Le Café papote est ouvert à tous et propose chaque semaine un thème différent.

Le groupe des parents solos

Il s'adresse aux papas ou mamans solos et son objectif est d'offrir une bulle d'oxygène pour se retrouver en tant que femme et homme. Il se réunit un mardi matin sur deux, de 9h30 à 12h00.

Les ateliers alimentation

C'est l'occasion de découvrir l'alimentation autrement au travers d'ateliers où tous les participants sont actifs.

• **Les pieds dans le plat**

Pour découvrir une alimentation de qualité et facile à préparer au quotidien.



Potager collectif

Plan de Cohésion Sociale de Soumagne

Nathalie Paulus
T. 04 345 91 48

pcs@cpasdesoumagne.be






Prêt à porter féminin
 Ouverture du mardi au samedi de 10h - 18h
 📍 Rue Pierre Curie, 2
 4630 Soumagne
 ☎ 04 377 12 17
 Boutique-Kalianne 

La P'tite fée du Maireux **Titres services**
Tél. 04 276 59 92 - GSM 0495 44 68 16

- Centre de repassage
- Prise et remise de linge à domicile
- Nettoyage à domicile
- Courses ménagères

Place Mattéoti 2 - 4630 Soumagne
 Laëtitia Castermans

N'hésitez pas à consulter nos tarifs préférentiels de repassage sur  La p'tite fée du Maireux

du mardi au jeudi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. - vendredi de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. - Samedi de 10 h. à 12 h.



MICHEL PAQUAY
 PEINTURE DÉCORATION • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

🏠 Rue de la Chapelle, 117
 4630 Micheroux (Soumagne)
 @ michel_paquay@hotmail.com
 www.michelpaquay.be

☎ 0475/291.400
 ☎ 04/377.21.22
 ☎ 04/377.22.23

25 ANS
 D'EXPÉRIENCE
 1996 - 2021



Jean & Pierre Construction S.R.L.
 4651 Bruyères - 4633 Meln

**RÉNOVATION
 TRANSFORMATION
 CONSTRUCTION
 TOUS TRAVAUX
 DE MAÇONNERIE**

JEAN PALM
 0495/ 54 01 63
PIERRE PALM
 0495/ 53 40 89
 info@jeanpierreconstruction.be

Tous les professionnels de la rénovation pour le particulier
 Un seul gestionnaire pour toute la rénovation de votre maison avec des artisans locaux

L'ATELIER des Artisans

Vente de portes intérieures, poêles à pellets, éclairage led,...

www.atelierdesartisans.be
 04/266.25.19 - 0479/94.98.15 - 0496/43.35.57
 info@atelierdesartisans.be  

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.

VM SECURITE

» Alarme intrusion & incendie » Domotique
 » Vidéo surveillance » Contrôle d'accès

0496/ 128 478 • 04/377 88 00
www.vmsecurite.be • vanwers.hugues@vmsecurite.be
 Rue Frumhy 34 - 4671 Barchon 
 Agréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A0055



SEPPI SA

www.seppi.be

Av. de la Résistance, 530
 4630 SOUMAGNE
 Tél 04 377 20 81
 service@seppi.be



La ferme des cinq branches.be

(Reprise du verger Profruit)
 Légumes, Elevage (oeufs, poulets, agneaux)
 Fleurs, Fruits, Epicerie

Abonnement de légumes à pd 1 €/ jour
 Magasin à la ferme ouvert 7/7 j de 8 à 20h
 45 Rue des Pépinières - 4632 Heuseux - 04/377 12 70
 info@lafermedescinqbranches.be - Suivez nous sur 



FINANCES

UN BUDGET SANS AUGMENTATION DE TAXES POUR LES CITOYENS

Le 28 novembre, le Conseil communal a voté le budget 2023 : plus de 22 millions d'euros à l'ordinaire (frais de fonctionnement) et plus de 3.750.000 euros à l'extraordinaire (investissements).

Cet exercice n'a pas été facile car il a fallu tenir compte de la situation de crise que nous vivons depuis plusieurs mois : augmentation des dépenses énergétiques, inflation des prix des matériaux et l'indexation des salaires notamment.

Malgré tout, le budget communal est à l'équilibre et de nombreux projets pourront être menés à bien en 2023.

Les 5 objectifs du budget

1. Protéger un maximum les citoyens afin de les aider à traverser la crise. Pour ce faire, les taxes qui impactent les citoyens (IPP à 8,4% et précompte immobilier à 2600 centimes additionnels) ne seront pas augmentées. La mise en place du plan anti-inondations sera poursuivie afin de protéger les centaines d'habitants situés dans les zones à risques.

2. Augmenter la qualité des services aux citoyens en développant plus d'activités permettant la participation citoyenne. Nous créerons également un Accueil Temps Libre (ATL) qui permettra de valoriser l'ensemble des activités liées à la jeunesse.

3. Diminuer les dépenses de fonctionnement (hors énergie et indexation sur lesquelles nous n'avons pas de prise) et en prenant en considération uniquement les dépenses essentielles.

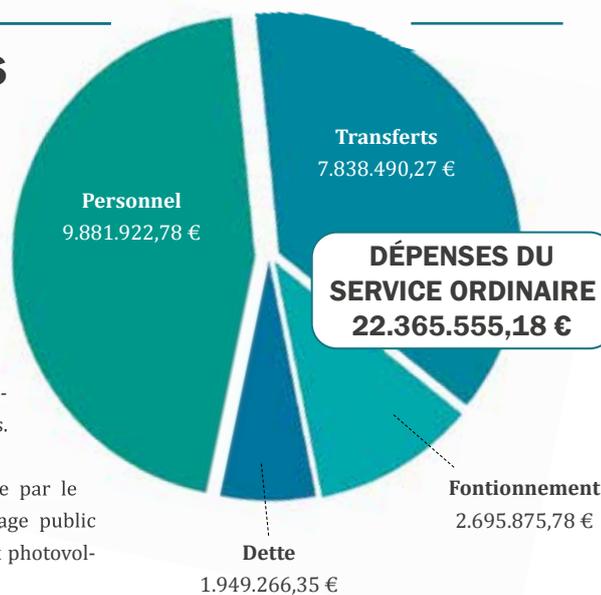
4. Assurer une bonne gestion communale avec un budget à l'équilibre et en conservant un taux d'endettement bas (en-dessous de la moyenne provinciale et régionale). Nous avons par ailleurs décidé de ne pas licencier du personnel communal pour des raisons économiques.

5. Réaliser des économies d'énergie par le biais de plusieurs projets : l'éclairage public 100% led, l'installation de panneaux photovoltaïques, l'isolation des bâtiments, ...

Les projets

Etant donné les difficultés budgétaires, les investissements seront moins importants que les années précédentes mais les projets essentiels ont été conservés, que l'on peut regrouper en 7 catégories : plan anti-inondations, mobilité active et intermodalité, voiries et égouttage, écoles, culte, sport et informatique.

DOSSIERS PRIORITAIRES	
Plan anti-inondations (6 projets d'aménagement)	390.000 €
Mobilité active et intermodalité	1.521.000 €
Voiries et égouttage	833.000 €
Ecoles	202.000 €
Culte	197.600 €
Sport	212.500 €
Informatique	125.000 €



Les principales dépenses

A l'ordinaire, nous pouvons regrouper les dépenses en quatre grandes catégories.

Les dépenses de personnel sont composées de l'ensemble des rémunérations du personnel communal.

Les dépenses de fonctionnement, regroupent, quant à elles, les frais relatifs à la bonne organisation de l'administration (chauffage, électricité, entretien, fournitures de bureau, ...).

Les dépenses de dette comprennent la charge relative au remboursement de nos emprunts.

Enfin, les dépenses de transfert regroupent les sommes versées à d'autres entités selon des dispositions légales (CPAS, Police, Zone de secours, Intradel, subsides aux fabriques d'églises et à la laïcité, avantages sociaux des écoles libres, Centre culturel, régie des sports, ...).



Nirfalise
Solar nrj

CHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR
SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE
SOLAIRE THERMIQUE

www.solarnrj.be **Tél. 04 264 01 06**

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne

COIFFURE

Au Coup'Coeur



04 388 43 11 | WWW.AUCOUPDECOEUR.BE
Avenue de la Résistance 89 - 4630 Soumagne

 AU COUP DE COEUR  AU COUP'COEUR




REGIONS
Liège – Soumagne –
Verviers – Spa – Malmédy - Waimes

Nous recrutons
Nous sommes une entreprise familiale du secteur social.
Nous vous offrons de nombreux avantages tels que
chèque repas, indemnités kilométriques, etc...
Pour plus d'infos consultez notre site
ou prenez contact avec nous.

Nos services vous intéressent en tant
que clients ou chercheur.se d'emploi?

04/277 18 80

www.titreservice-liege.be




Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit logement
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SRL
GSM : 0479 29 16 01
info@gesticonstruct.be
Web : www.gesticonstruct.be



Françoise Ghisse

Pédicure - Podologue
Spécialiste des ongles incarnés

📍 Rue Pierre Curie 76
4630 Soumagne

☎ 04 377 00 59
☎ 0497 21 68 98

Sur rendez-vous



MÈRE & FILLE
GLACES ARTISANALES

LA PAUSE GOURMANDE
REVIÈZE-NOÛS SUR
📍 Chez Mère & Fille 📍 chez_mere_et_fille

Glacier Mère et Fille
Rue César de Paepe 17 - 4630 Soumagne
0470 543 428
Mer. - Dim. 14h30 à 21h30 - Lu. - Ma. fermé

Créer sa pelouse: 1. Tondre à ras 2. Préparer le sol 3. Semer

A LOUER
Enfouisseuse de pierres
À pd 145€

Vert service

largeur de 66cm à 1m80
semences 99€/15kg

Follow us on Facebook

Lu-Sa 8-18h 0475.43.15.85 www.verts-service.net Battice

Assurances & Prêts hypothécaires

BUREAU GIANOTTI
Assurances & Crédits

Particuliers et indépendants

www.assurances-gianotti.be

04 377 40 11
Avenue de la Résistance, 237
4630 SOUMAGNE
bureau@gianotti.be

AG Baloise L'Ardennaise Prévoyante DELA DKV AXA

PHARMACIE DE MICHEROUX
Rue Paul d'Andrimont 89
4630 MICHEROUX
Tél. 04 377 91 00

APB 627301

*En ce début d'année, nous vous conseillons une cure DETOX afin d'éliminer les toxines accumulées tout au long de l'hiver. Vitamines et minéraux vous aideront à aborder le printemps en pleine forme ...
N'hésitez pas à nous demander conseil !*

Brasserie Benoît Peerboom Sprl

Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66
B-4633 MELEN

GSM 0497/633 390

LES atelier GAILLETES astil
La Solution Adaptée

Une entreprise de travail adapté locale et sociale pour vos projets sur mesure !

Menuiserie et aménagements extérieurs (abri de jardin, carport, terrasse, pergola, jardinière, palissades, plaine de jeux...)

Nouveauté Découvrez notre abri de jardin en kit, notre nouveau concept modulaire, facile et rapide à monter !

Route de Maestricht 43, 4651 Battice
+32 (0)87 69 33 80 – commercial@lesgaillettes.be
www.lesgaillettes.be

le petit ronfleur

ouvert le dimanche toute la journée

Spécialiste du confort de vos nuits
FERMÉ LE MARDI

Avenue de la Résistance 370
MICHEROUX
Tél. 04 377 49 36 - lepetitronfleur.be

Boulangerie Pâtisserie

Place Ferrer, 12
4630 Soumagne

Rue Thiniheid, 1
4801 Stembert

Fermé le vendredi

04 362 52 54 087 22 58 23

BONNE NOUVELLE POUR NOS ACCUEILLANTES D'ENFANTS !

Ce début d'année marque un tournant important concernant les conditions de travail des accueillantes d'enfants de notre service Babysoum.

En effet, grâce au projet pilote dans lequel notre commune s'est inscrite depuis 2018 afin de soutenir et d'améliorer leurs conditions de travail, nous pouvons maintenant nous réjouir de l'obtention d'un statut de salariées pour l'ensemble de notre équipe.

Nous tenons donc à féliciter nos deux dernières accueillantes qui attendaient que la Fédération Wallonie-Bruxelles ouvre des places supplémentaires leur permettant d'accéder au statut, chose faite depuis ce début d'année.

En plus de leur octroyer cette reconnaissance, ce nouveau statut est également synonyme pour elles d'un accès bien mérité aux droits prévus par la loi sur le contrat de travail. En effet, travaillant avant avec un statut de conventionnées, nos accueillantes étaient alors tributaires de la présence des enfants pour recevoir leurs indemnités journalières et ne bénéficiaient pas des droits sociaux acquis maintenant via leur nouveau statut de salariées (congrés payés, droit au chômage dans certaines situations, ...).

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous leur souhaitons une bonne route pour la suite de leurs activités qui se dérouleront dorénavant dans un contexte bien plus serein.



Madame HEUSE



Madame BLANCHY

Vous êtes intéressé-e par la fonction d'accueillant-e à domicile ? Nous recherchons de nouveaux/nouvelles collègues !

Le métier d'accueillante

Une accueillante accueille dans son domicile (ou dans un lieu choisi et adapté) au maximum 5 enfants simultanément âgés de 2 mois à 3 ans. Elle assure aux enfants dont elle est responsable un accueil de qualité et participe au développement et au bien-être de chaque enfant accueilli.

Chaque accueillante dépend d'un service qui les encadre (SAE). Chez nous, il s'agit du service communal Babysoum qui assure donc l'accompagnement des pratiques éducatives, ainsi que les liens avec les parents. Il prend en charge la gestion administrative et fournit l'équipement de base.

Le statut de salariée est octroyé dès l'entrée en fonction. Les accueillantes travaillent 50h/semaine (10h./jour). Cet horaire est encadré par un statut particulier qui leur octroie des jours de congés additionnels relatifs aux prestations supplémentaires effectuées pour les besoins de la fonction.

Quel diplôme faut-il avoir ?

- Certificat de qualification puériculteur-trice avec CESS
- Certificat de qualification agent d'éducation avec CESS

- Certificat de qualification éducateur-trice (enseignement de promotion sociale) avec CESS
- Certificat de qualification auxiliaire de l'enfance (enseignement de promotion sociale) avec CESS
- Diplôme de formation chef d'entreprise : accueillant-e d'enfants IFAPME/EFPMME avec CESS

NB : le diplôme chef d'entreprise : directeur de Maison d'enfants est assimilé et donc reconnu au même titre avec CESS.

Besoin d'informations ?

Contactez notre service Babysoum !

Rachel JAMART

T. 04 345 90 97

rachel.jamart@soumagne.be

Joanne BRONSART

T. 04 345 90 91

joanne.bronsart@soumagne.be

Vous souhaitez postuler ?

Merci de faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation auprès de notre service des ressources humaines

Carole-Anne DIRIX

T. 04 377 97 69

carole-anne.dirix@soumagne.be



SPORTS

MÉRITES ET RECONNAISSANCES SPORTIFS 2022

C'est une tradition depuis plusieurs années maintenant : l'octroi de récompenses sportives avec pour objectif d'encourager la pratique du sport et de mettre en valeur le dynamisme du monde sportif local.

Cette année, 9 lauréats ont décroché le précieux sésame lors de la cérémonie de remise des prix

qui a eu lieu au centre sportif, le 22 janvier. Deux prix sont attribués. Celui du mérite sportif tout d'abord qui vise à récompenser les performances sportives réalisées par un sportif, une équipe ou un club.

Ensuite, le prix de la reconnaissance sportive, qui met, quant à lui, à l'honneur le dévouement

d'une personne ou d'un comité à son sport, une personne ou un comité ayant œuvré pour la bonne marche d'un club ou encore une personne ou un comité ayant contribué au développement d'une pratique sportive.

Félicitations à tous les lauréats.

4 reconnaissances sportives : tennis de table, futsal, tennis et football





5 mérites sportifs :

Royal TTC Donald Heuseux, Louane et Maélie HENROTTIN, Elisa SCHENK et Maxime CARABIN



Royal TTC Donald Heuseux - Tennis de table
Mérite sportif club



Louane HENROTTIN - Vovinam Viet Vo Dao
Mérite sportif junior international



Elisa SCHENK - Karaté
Mérite sportif international



Maélie HENROTTIN - Vovinam Viet Vo Dao
Mérite sportif cadet international



Maxime CARABIN - Handisport Athlétisme
Mérite sportif handisport international

Etant en entrainement à l'étranger, Maxime n'a pu venir en personne rechercher son prix et il nous a adressé ses remerciements les plus chaleureux.

Merci aux participants venus en nombre à cette cérémonie afin de soutenir et féliciter leurs clubs ou athlètes favoris dans la cafet' entièrement relookée du Centre sportif et qui a, ce jour-là, particulièrement bien porté son nom : la Fair Play Area.



07/03 | ATELIER MOBITIC

FORMATION | CPAS (rue de la Siroperie)
de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

15/03 | GAME OUVERT

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) à 19h30

15/03 | CLUB D'ÉCHECS

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) à 19h30

19/03 | GAME OUVERT

JOURNÉE SPÉCIALE

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) de 11h00 à 18h00

23>26/03 | GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

PARTICIPATION | Améliorons notre cadre de
vie. Inscriptions : www.bewapp.be

24/03 | ACTIVITÉS ET PROJETS DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

PRÉSENTATION | Local du PCS
Rue de l'Égalité 54 à 18h30

30/03 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À MICHEROUX

ASSEMBLÉE | Ecole communale de Micheroux
(rue sur les Keyeux 9) à 20h00

02/04 | CHASSE AUX OEUFS

ACTIVITÉ | Domaine de Wégimont
(chaussée de Wégimont 76) après-midi

06/04 | ATELIER MOBITIC

FORMATION | CPAS (rue de la Siroperie)
de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

19/04 | GAME OUVERT

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) à 19h30

19/04 | CLUB D'ÉCHECS

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) à 19h30

27/04 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À AYENEUX

ASSEMBLÉE | Ecole communale d'Ayeneux
(chaussée de Wégimont 352) à 20h00

17/05 | GAME OUVERT

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) à 19h30

17/05 | CLUB D'ÉCHECS

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
(rue Pierre Curie) à 19h30

23/05 | ATELIER MOBITIC

FORMATION | CPAS (rue de la Siroperie)
de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

25/05 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À CEREXHE-HEUSEUX

ASSEMBLÉE | Ecole communale de Cerexhe
(rue des Ecoles 2) à 20h00

Retrouvez tous ces événements sur
www.soumagne.be

MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38 à 4630 Soumagne
T. 04 377 97 97 - F. 04 377 97 01

commune@soumagne.be
www.soumagne.be

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Service de la population

Permanence le samedi de 9h00 à 11h30

Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors
des heures d'ouverture

Service de l'urbanisme

Fermé le mercredi matin

Horaires détaillés par services sur soumagne.be.

Fermeture

Lundi 10 avril (Lundi de Pâques)

Lundi 1^{er} mai (Fête du Travail)

Lundi 8 mai (Fête de la Victoire)

Jeudi 18 mai (Ascension)

COLLÈGE COMMUNAL

Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54

benjamin.houet@soumagne.be

Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement écono-
mique, emploi, ...

M. 0494 29 81 72

peter.bragard@soumagne.be

Jean-Michel HAESEVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité, citoyen-
neté et gestion participative, ...

jean-michel.haesevoets@soumagne.be

Véronique DELMAL, échevine

Enseignement, officier de l'état civil, ...

veronique.delmal@soumagne.be

Yves TRILLET, échevin

Sport, jeunesse, culture,
NTIC et Smart City, ...

yves.trillet@soumagne.be

Anne-Christine GODFIRNON, échevine

Travaux, environnement et agriculture,
tourisme, ...

T. 04 377 97 57

anne-christine.godfirnon@soumagne.be

Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille,
cohésion sociale, logement, ...

M. 0495 18 74 57

marielle.thomassin@soumagne.be

Commémoration 8 mai

Nous vous invitons à prendre part à la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale, le lundi 8 mai (messe à l'église de Fécher suivie d'un hommage aux différents monuments).





JOSKIN
La Boutique

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00

Rue de Wergifosse 39,
4630 Soumagne

Tél. : +32 (0)4 270 23 99

LA BOUTIQUE online
www.joskin.com/shop



Aménagement extérieur

- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement

CM Parcs & Jardins srl
CANVASSE MATHIEU

Soumagne - ☎ 0498 494 269 - www.cmparcsjardins.be



La Passerinette

RÉSIDENCE DE VIE



Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne

04 377 43 92 - direction@passerinette.be

www.korian.be

La Résidence la Passerinette offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir !



ANDRE CARROSSERIE
Gonay S.A.
RÉPARATION TOUTES MARQUES

www.carrosserie-gonay.be

Rue Campagne 117
4630 Micheroux (Soumagne)

Tél. 04 377 12 91
Gsm 0477 33 56 69
Fax 04 377 31 76

Email carrosserie-gonay@skynet.be

Agréée par les assurances
Réparation de pare-brise

EUROGARANT
Garantie / Waarborg
Erk. nr. / N° d'agr.
167
AIRC



RETROUVER CALME ET SÉRÉNITÉ



REMACLE

Funérailles

Tél. 04 387 46 21
www.funeraillesremacle.be

Funérariums: BLEGNY - SAIVE - SOUMAGNE - ROBERMONT
Différents types de contrat funérailles possible selon la situation et le budget.

Soumagne
Rue de l'Égalité, 28
Entrée et parking également
par la rue Puits Guillaume

Le Garage Renier, c'est depuis 3 générations



Un service après-vente toujours disponible pour vos **entretiens** et **réparations**
& Désormais

Un garage proposant un large choix **d'occasions** sélectionnées et de toutes marques.

RENIER Des occasions sélectionnées pour durer !

Rue de la Clef, 6 • B-4633 Melen (Soumagne)
T : 087 69 27 28 • www.garagerenier.be • info@garage-renier.be



Nos occasions
de moins de 7 ans
sont garanties 2 ans